



Bulletin Municipal

n°
54



Hommage à Raymond Véchambre, créateur des Diabes Bleus



La fanfare de Haute Lozère

Ultime célébration de la Sidi Brahim le 8 octobre 23



Discours du Maire de Vebret



Janvier 2024

Mairie : 5 place de la Forge - 15240 VEBRET. Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie@vebret.fr - <http://www.vebret.fr>



Le mot du Maire

Notre bulletin municipal paraît tous les mois de janvier et juillet. Celui de janvier nous permet de faire un bilan de l'année écoulée et de vous présenter les projets à venir.

Le fait le plus marquant de l'année 2023 a été l'ouverture du Saint Louis sur la place de la Forge. Après six mois d'ouverture, la fréquentation est importante et répond à nos attentes. Romain, Charlotte et Sandra en ont fait un lieu chaleureux, convivial dont la qualité de la cuisine a créé une renommée qui dépasse largement les limites de la commune.

Vous trouverez dans l'article de la commission voirie bâtiments plus de détail sur les réalisations de l'année 2023.

Pour l'année qui arrive, nous poursuivons les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux secs en prévoyant de nouveaux villages. Le projet de rénovation de l'ancienne école de Couchal sera finalisé. Nous continuerons à rechercher activement des solutions face à la pénurie de terrains constructibles, même si cet objectif s'annonce très difficile à réaliser.

Je ne peux que déplorer notre incapacité à répondre favorablement aux nombreuses demandes de personnes qui souhaitent construire dans notre belle commune. Ce développement dépend avant tout des exigences de l'état à travers le Plan Local d'Urbanisme et de la volonté des propriétaires privés à accepter de vendre à la commune des terrains susceptibles de répondre à nos futurs besoins.

L'année 2024 sera marquée également par la continuité de ce qui nous tient le plus à cœur, le bien être collectif des habitants de la commune et notre volonté affichée de répondre aux nombreuses obligations qui incombent à la municipalité.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bien amicalement.

Fabrice Meunier

Publication municipale - Documentation et articles : Commission Communication Information et Promotion,
Mairie de Vebret et responsables des associations. *Mise en page* : Denis Letemplier

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Une version numérique est sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>

Renseignements utiles :

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi : 9 h / 13 h et 14 h / 18 h. Mercredi : 9 h / 13 h. Vendredi : 9 h / 13 h et 14 h / 17 h.

Horaires d'ouverture de l'agence postale

Lundi, mardi, jeudi : 9 h / 13 h et 14 h / 17 h 30. Mercredi : 9 h / 12 h 30. Vendredi : 9 h / 13 h et 14 h / 17 h.

Tél. : 04 71 40 20 86. Fax : 09 70 32 28 79

Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Bibliothèque à la mairie : dépôt de livres de la bibliothèque Centrale de Prêts du Cantal.

(Et aussi en libre accès, l'ivre Boîte sur la Place de la Forge).

Zone de WIFI gratuite : Place de La Forge et salle polyvalente.

- Relais petite Enfance : Tél. : 04.71.40.65.21

- Maison des Services Publics de Sumène Artense : Tél. : 04.71.40.87.31

- Portage des repas : Communauté de Communes Sumène Artense Tél. : 04.71.40.62.66

- Assistante sociale pour les personnes de plus de 60 ans : CLIC Tél. : 04.71.78.25.10

- École au bourg : Tél. : 04 71 40 23 77.

- Communauté de Communes Sumène-Artense à Saignes : Tél. : 04 71 40 62 66.

- Service des Eaux et Assainissement (SIDRE du Font-Marilhou) : Tél. : 04 71 40 81 20

- Urgence dépannage Enedis (ex E.R.D.F.) : Tél. : 09 72 67 50 15. (Appel non surtaxé)

- Collecte des ordures ménagères : **lundi matin** : villages de Verchalles, Verchalles Soutro, Cheyssac, Les Essards, Le Bouchet, La Besseyre, Lachamp, Gare de Vebret.

mercredi matin : bourg et villages de Sumenat, Courtilles, Serre, Robertie, Salvinie, Vergne Petite, Pourcheret, Champassis, Les Champs Grands, Couchal, Montpigot, Lempradets, Valette.

- Collecte des encombrants : à la demande (110 euros par tonne) ou gratuit par les particuliers.

- Déchetterie : Zone D'activités Du Ruisseau Perdu (Route de Madic) 19110 BORT-LES-ORGUES

- HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

Tous les jours 9h-12h et 14h-18h. Fermée le dimanche.

Si besoin, numéro joignable : Communauté de Communes Ussel 05.55.95.35.38

Sommaire

2	<i>Mot du Maire</i>	10	<i>Com. voiries & bâtiments</i>	22	<i>Amicale des Parents d'élèves</i>
3	<i>Renseignements utiles</i>	11	<i>Commission embellissement</i>	23	<i>Neko Cantal</i>
4	<i>Démographie</i>	11	<i>Halloween à Vebret</i>	24	<i>JSP Ydes / Nos Enfants Envolés</i>
4	<i>Mme Prangère</i>	12	<i>Conseil municipal du 22/09/23</i>	25	<i>Ecole Rugby Ydes</i>
5	<i>Partageons la route</i>	13	<i>Conseil municipal du 08/12/23</i>	26	<i>ADMR</i>
6	<i>M. Pradin</i>	16	<i>Du côté de l'école</i>	27	<i>Patrimoine : Cheyssac</i>
7	<i>Des cyclistes à Vebret</i>	17	<i>ACCA de Vebret</i>	28	<i>Patrimoine : les linteaux</i>
8	<i>L'alternative à Vebret</i>	18	<i>ASVA</i>	29	<i>Sudoku</i>
8	<i>Elections européennes</i>	19	<i>Le Club des Bruyères</i>	30	<i>Mots croisés</i>
9	<i>Commission C.I.P.</i>	20	<i>Les Diables Bleus</i>	31	<i>Hibernarock</i>
9	<i>Commission loisirs Animations</i>	21	<i>Comité Animations Loisirs / EFSA</i>	32	<i>Théâtre « Les tréteaux du Plateau »</i>

DÉMOGRAPHIE

Naissances :

- Ethan DIAS, le 23 septembre 2023, de Quentin DIAS et Camille JONNON, 5 rue du Lavoir Couchal.

Mariages

- Hélène MALGAT et Dominique CHAMBON, le 12 août 2023, 8 La Gare.
- Mathilde COUT et Fabrice MEUNIER, le 2 septembre 2023, 12 Les Champagnadoux.
- Joëlle LAFARGE et Gérard TEISSIER, le 23 septembre 2023, 1 Les Champagnadoux.

Décès.

- Monsieur Jean-François BADUEL, le 25 juillet 2023 ,5 Prunet Haut.
- Monsieur Guy PESEYRE, le 29 septembre 2023, 7 Route de Bort Les Orgues Cheyssac.
- Monsieur Raymond POMMARAT, le 4 décembre 2023, 18 lotissement Les Lempradets.

Les cent ans de Mme Prangère

Voici la photo, devant la mairie de Mme Prangère Jacqueline, avec son frère Prangère Jean.

Elle a fêté ses 100 ans le 21 juillet 2023, son frère n'a "que" 97 ans.

Sa famille a organisé une cérémonie et repas au restaurant. La Mairie lui a rendu honneur et lui a remis une fleur. Ils sont actuellement en maison de retraite à Mauriac.

Ils sont de Vebret, passants l'hiver à Paris et le reste du temps entre Vebret et Bort les orgues.

Le père de Mme Prangère a été, lui aussi centenaire en juin 1981.... aujourd'hui décédé.



Partageons la route.

Aujourd'hui nous acceptons la priorité des piétons sur les passages cloutés.

Accepter de partager la route avec les cyclistes est urgent : en un an 245 cyclistes ont été tués, 2610 ont été très grièvement blessés, tant d'autres ont été renversés ??? Quelques secondes de perdues sur la route, cela vaut bien une vie !

Les déplacements en vélo, moyen de mobilité douce, non polluant, pour rejoindre le lieu de travail, pour nos enfants, le cyclotourisme à vocation touristique.... sont en plein essor.

Certaines régions ont développé les cyclo-routes, les pistes cyclables, les couloirs aménagés. L'Etat mène une campagne pour des aménagements pour protéger les cyclistes. Les reliefs très mouvementés du Cantal compliquent cet objectif.



Père et fils



Jacques Anquetil et Raymond Poulidor pendant la montée du Puy de Dôme à l'étape Brive-Clermont Ferrand du Tour de France 1964

Alors, cyclistes et automobilistes, soyons particulièrement vigilants et tolérants. N'oublions pas : pour dépasser s'écarter de 1,5 mètre en campagne et 1 mètre en ville.

Le cyclisme ce n'est pas que les champions que nous 'adulons', c'est vous, nos enfants, des amis, c'est moi.

Roger Villien

ADRIEN PRADIN CENTENAIRE NE A LA BESSEYRE

Adrien PRADIN est né le 4 juin 1920 au hameau de LA BESSEYRE de VEBRET. Ses parents se sont ensuite installés au moulin de FOSSANGES dans une partie encaissée et peu ensoleillée de la vallée du VIOLON. Aîné d'une fratrie de dix enfants, il devait seconder sa mère et s'occuper de ses frères et sœurs, les bercer, guider leurs premiers pas, aider aux repas, ce dont il ne gardait pas un bon souvenir, nous confiait-il.

Dès l'âge de 10 ans, il fut envoyé dans les fermes aux alentours, car il fallait déjà gagner son pain et cela faisait une bouche de moins à nourrir dans cette maisonnée isolée qui vivait chichement des légumes du jardin, de l'élevage de volailles, et de 5 ou 6 bêtes à cornes.

Au début, il surveillait les vaches du matin au soir avec quelquefois un maigre quignon de pain sec qu'il partageait éventuellement avec le chien des patrons.

A partir de 12 ans, il fut pâtre, boutillier, puis vacher; dans les montagnes de Trizac. Pas de bons souvenirs non plus de ces années de galère dans les burons en altitude exposés à tous les temps, peu et mal vêtu, ou dans les étables où il dormait tout habillé dans une crèche en compagnie des animaux.

Adrien revenait rarement à FOSSANGES, et il rêvait d'une autre vie.

Laissons le nous conter la suite à sa manière ;

" Je ne suis jamais allé à l'école. A 20 ans, je me suis envolé pour l'AMERIQUE, et assez rapidement, je parlais mieux l'américain que le français, sans oublier cependant le patois auvergnat, seule langue que je connaissais. J'ai décroché mon brevet de mécanicien militaire d'aviation, et je suis rentré à AIR FRANCE. J'ai fait le tour du monde avec des milliardaires dont je ne connaissais pas le nom, et même effectué une mission de plusieurs mois au POLE NORD... J'appréciais ces voyages sur tous les continents; mais hélas, pas de tourisme pour moi ; je devais la plupart du temps rester dans l'aéroport des grandes villes du monde entier sans pouvoir y découvrir le mode de vie des habitants.

J'ai particulièrement apprécié l'Asie où j'ai réussi à prendre des cours de yoga ; cela m'a peut-être aidé à vieillir en bonne santé et à faire preuve d'une certaine sagesse, à me soigner grâce aux plantes, à entretenir ma condition physique et mon mental"



Adrien a pris sa retraite en 1976 à Montluçon. Grand fan de bricolage qu'il était, il avait acquis et restauré une maison de campagne au Bouchet, et mis au point un vélo couché qu'il utilisait pour ses petits déplacements. Adhérent au club cycliste de Montluçon, il sillonnait les routes de l'Allier avec ses nombreux copains sportifs. Amateur de musique, il jouait de l'accordéon entre deux séances de yoga et de culture physique. Par contre, son projet de construire un petit avion personnel ne s'est pas réalisé.

Adrien nous a quittés en janvier 2021 en sa résidence de retraite de Montluçon dans laquelle il était rentré guère plus d'un an auparavant. Il a eu l'honneur d'y être le premier à y souffler ses 100 bougies.

" Je ne comprends pas trop ce qui m'arrive, mais en tant qu'ancien cycliste, je ne voudrais pas perdre les pédales " aurait-il déclaré devant un énorme gâteau à partager entre personnel et résidents, et en présence de son neveu Gilles invité avec son accordéon pour interpréter quelques morceaux que le nouveau centenaire appréciait.



DES CYCLISTES A VEBRET

Pour la 29ème édition les cyclos du groupe informatique Bull Atos des centres de Grenoble, Angers et Paris se sont donné rendez-vous à Mauriac pour un séjour au Val Saint Jean. Les régionaux partis de Grenoble ont traversé Rhône-Alpes-Auvergne en quatre étapes à travers l'Isère, la Drôme, la Haute Loire et le Cantal. Puis ils ont profité de trois journées pour visiter notre région.

A l'unanimité ils ont été enchantés par les superbes paysages très diversifiés, avec des parcours de longueurs et de difficultés différentes, parcours sillonnant le Pays de Mauriac, Salers, le Puy Mary, pays Gentiane, Sumène Artense, Val, Bort....

Ils ont été élogieux sur l'accueil au val Saint Jean à Mauriac durant les trois jours. Le samedi 9 juin le point ravitaillement à midi avait été programmé à Vebret.

Article sur Le Réveil et la Montagne : « Vebret a mis à disposition des 85 cyclistes pour notre repas de midi un chapiteau avec tables, chaises, commodités. Fabrice Meunier, adjoints et élus étaient présents pour encourager les participants. »

Guy Pachoud Président de Rando Bull : « Comptez sur notre volonté de vanter votre belle région, nul doute que des participants reviendront avec leur famille dans les mois à venir. Toute notre gratitude pour l'accueil chaleureux de tous les cantaliens, et pour l'accueil très apprécié à Vebret ».

D'autres groupes guidés localement avaient également fait étape à Vebret : cyclo club Drômois, Isérois, Savoyard...

Le Club local CCLanobre programme aussi régulièrement des départs devant notre mairie.

Notre région est magnifique, nous devons la faire mieux connaître. Le tourisme est aussi une source de revenu que nous pourrions développer.



Roger Villien

Rubrique sur le site : **Vos Annonces Immobilières et locatives en ligne**

La commune de Vebret vous propose de mettre en ligne vos annonces immobilières ou locatives sur son site www.vebret.fr

Pour cela, vous pouvez nous faire parvenir par e-mail à mairie@vebret.fr votre texte et 1 photo en n'oubliant pas de mentionner vos coordonnées et n° de téléphone.

L'ALTERNATIVE COMMENCE À VEBRET

Un groupe de citoyens s'est investi il y a deux ans dans la recherche d'alternatives de productions agricoles en Sumène-Artense. Ne faudrait-il pas s'inspirer des capacités d'autonomie locale, dont nos aïeux firent brillamment la démonstration ? Il n'est pas saugrenu de s'intéresser à ce qui, dans le passé, participa de nos richesses agronomiques locales. Un exemple parmi d'autres : la viticulture. Soyons chauvins d'un passé glorieux : le Roi Soleil ne manqua pas d'exprimer sa préférence pour nos vins, de Chanturgue notamment.

À Couchal, entre le cimetière et l'ancienne école, au milieu du pré qui jouxte l'étable, résiste encore un superbe cabanon dont la présence est devenue certes insolite, en raison de notre amnésie collective. Ce « chaix » à l'abandon trônait il y a un siècle au milieu de ce qui fut une belle vigne cernée de murs maçonnés.



Loin de tout amateurisme ou idéalisme, le collectif **ALTERNATIVES SUMÈNE — ARTENSE** s'est entouré d'une équipe de scientifiques et de professionnels de la viticulture : **Véronique Genevois**, chercheuse au CNRS-INRA, pédologue, cartographe ; **Christian Coelho**, Maître de conférences en sciences des aliments à VetAgro Sup, a travaillé durant neuf ans à l'Université de Bourgogne au staff d'œnologie ; **Marcel Mézy**, gérant de son entreprise **Mezagri, Technologies** et inventeur du procédé biologique **Bactériosol**; **Pierre Desprat**, dont la famille fait du vin depuis 1885, directeur général de **Desprat Saint-Verny**, qui rassemble une quarantaine de viticulteurs dans le Puy-de-Dôme, entre autres talents et ressources de connaissance et de savoir-faire.

Grâce à cette intelligence collective, nous engageons à présent la phase opérationnelle concrète de ce premier projet de diversification qui en appellera d'autres, évidemment. Le réchauffement climatique rend désormais plus aisées des cultures perturbées par les basses températures des hivers d'il y a encore deux ou trois décennies. Quatre premières municipalités ont rejoint le collectif et accueillent l'initiative : Vebret, Antignac, Jaleyrac, Mauriac (ville jumelée avec la cité viticole d'Ingersheim du Haut-Rhin). S'ajoutent dans le même temps trois exploitants privés : à Prunet-Bas, Valette et Sauronnet. Au total, ce sont six parcelles représentant plus d'un hectare sur lesquelles les expérimentations viticoles démarrent. La campagne des prélèvements d'échantillons des sols pour analyses biochimiques s'est déroulée le 24 novembre. Les résultats en seront connus fin janvier et seront portés à la connaissance des habitants à l'occasion de deux réunions publiques en cours d'organisation à Vebret et à Mauriac, afin de populariser le projet et d'y gagner les indispensables participants pour le renfort.



Aurore et Véronique à la tarière de sondage, pour les prélèvements des échantillons



Pour le collectif **ALTERNATIVES SUMÈNE — ARTENSE**,
Le coordinateur, Philippe Monsel

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Le 3 mai 2024 est la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales françaises. Les électeurs français ont jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune, leur permettant ainsi de prendre part aux élections européennes de 2024.



Infos municipales



Commission Communication Information et Promotion

Nous souhaitons vous présenter tous nos vœux pour la nouvelle année.

Qu'elle soit au goût de vos projets et que la santé et le bonheur vous permettent de les réaliser.

Comme l'an passé, nous allons accueillir la Troupe Les Tréteaux du Plateau à la salle des fêtes de Vebret. La date retenue est le vendredi 31 mai 2024 à 20h30. Nous vous attendons nombreux afin que nous puissions à nouveau faire honneur à cette belle équipe de bénévoles.

La commission Loisirs et Animations nous accompagne dans cette manifestation.

Les activités mises en place par la commission CIP avancent et les prochains kakémonos seront implantés d'ici l'été 2024.

Suivez-nous sur Instagram, Facebook et sur le site internet de Vebret d'où l'on peut accéder, par exemple, à des vidéos sur les manifestations festives des associations de la commune.

Likez, commentez et vivez VEBRET.

Vous êtes les bienvenus pour la réalisation d'articles permettant d'enrichir et d'améliorer les bulletins municipaux de votre commune.

Un bon hiver à tous.

Laurence Delmas et les membres de la commission Communication, Information et Promotion (C.I.P).



Commission Loisirs Animations

En ce début de nouvel an, j'adresse tous mes vœux de bonheur et de bonne santé à tous les lecteurs de notre bulletin municipal.

2023 fut une belle année du point de vue de la commission loisirs animations.

Nous le devons à toute l'énergie et l'enthousiasme de nos associations sans lesquelles nous ne pourrions bénéficier de cette belle atmosphère qui règne à chacune de leurs manifestations.

Félicitations à elles.

Leurs actions témoignent du dynamisme de notre commune.

Hélas, nous avons eu à déplorer la dissolution de l'Amicale des "Diables bleus" Sumène-Artense ; le plus bel hommage lui a été rendu le 8 octobre avec une superbe cérémonie de la Sidi-Brahim et journée commémorative magnifiquement orchestrée par son président Maurice Lemmet et Alain Serre, pour ne citer qu'eux.

Pérennisons ensemble notre envie de bien faire, pour que vive Vebret en cette nouvelle année.

Bien à vous tous.

Philippe Pauliac et la CLA



Commission Voirie Bâtiments

Bonjour à toutes et à tous, ainsi que tous nos vœux pour cette nouvelle année 2024.

Depuis cet automne, l'ensemble des travaux d'enfouissement et de raccordement sont totalement finis sur les villages de Cheyssac, Champassis et les Champagnadoux/Maison Neuve.

Les enrobés sont terminés aux Champagnadoux, à Cheyssac côté Bort et débutés, mais non finis, côté Champs-sur-Tarentaine. Ceux de Champassis sont prévus en 2024, après la réfection d'un mur soutenant la chaussée, appartenant à la commune qui s'était fragilisé et déformé.

Suite à une importante dégradation, ne pouvant attendre l'enfouissement des réseaux, la chaussée de Davagon sera partiellement goudronnée dans l'année, au plus économique, sur le secteur le plus dégradé, sachant que nous lançons la demande des travaux d'enfouissement en début d'année, travaux qui ne débiteront sûrement pas avant 2025 et qui seront suivis de la réfection complète de la chaussée.

Les ordres de service pour les travaux de Serre/La Salvinie, reçus début décembre, ont été signés. L'enfouissement des réseaux débutera donc en 2024, suivi des enrobés.

La route de la Monthélie, déjà repoussée en raison de la modification du marché d'appel d'offre, sera réalisée cette année aussi.

Des Reverdos ont été installés par les employés communaux, sur les pistes entre Couzan-Lachamp-La Besseyre. Les résultats sont, à priori, conformes à ce que l'on avait envisagé et ne devraient pas demander de travaux d'aménagement supplémentaires.

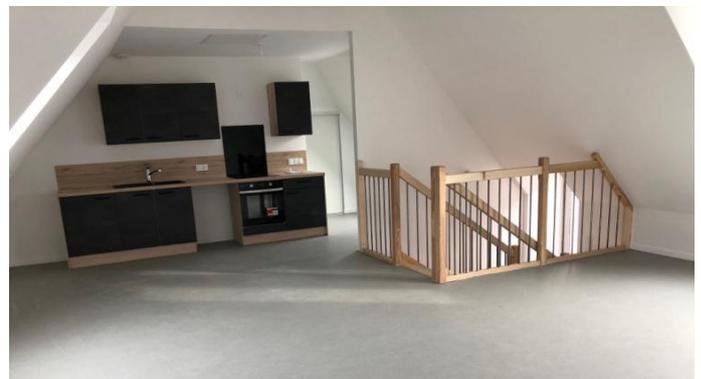
Le logement au dessus du commerce est réceptionné, les réserves restantes seront levées en début d'année, pour une location dès que possible.

La Terrasse extérieure de la salle polyvalente est terminée et fonctionnelle.

Le terrain pour la construction de la station d'épuration de Cheyssac a été acheté en décembre, les études préalables ont été faites, le bureau d'études qui fait la maîtrise d'œuvre, poursuit le travail avant d'entamer l'appel d'offre pour les travaux de construction.

Voici l'exposé de cette deuxième moitié de 2023 et un éventail des éléments pour 2024.

Nous vous renouvelons nos vœux et vous souhaitons une très belle année 2024.



Logement au-dessus du commerce



La commission bâtiments et voiries.

Villien Roger - Pauliac Philippe - Chavinier Dominique - Moreau Arnaud



Commission Embellissement

La commission fleurettes et vieilles pierres vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour 2024, nous prévoyons de poursuivre la création de points conviviaux notamment à Couchal et à Cheyssac (sur la roche derrière l'ancienne école)

L'atelier des fleurettes rouvrira les portes du troc le premier avril. En attendant les bénévoles prennent soin des boutures et prévoient les décorations du printemps ...



Un grand merci à Mr Raymond pour les décorations de Noël, offerte à la commune, celles-ci sont venues illuminer la place.

Lucie Salessse

Halloween à Vebret



A cette occasion une ribambelle d'enfants déguisés a envahi le bourg de Vebret et Couchal.

La récolte de bonbons a été très fructueuse, ils ont rempli une belle brouette de bonbons.

Et pour se réchauffer rien de tel qu'un petit apéro Halloween !



APPEL à PHOTOS & à CONTRIBUTIONS !

L'équipe Communication souhaite organiser une expo photos retraçant la vie dans les villages de Vebret. Alors, si vous avez dans vos tiroirs, albums, malles au grenier... des photos montrant votre village, les fêtes qui y ont eu lieu, les habitants... nous sommes preneurs. Si vous avez des anecdotes pour illustrer ces photos, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Vous pouvez envoyer les photos par mail à : vebret.communication@orange.fr

ou les déposer à la mairie (dans une enveloppe à votre nom que nous puissions vous les rendre).

De même Si vous avez des idées d'articles et/ou des envies d'écrire pour étoffer notre bulletin municipal, merci de nous transmettre vos talents de narrateur.

Les réunions du Conseil municipal

Le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse : <https://www.vebret.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/>

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 22 septembre 2023

Acquisition par M. et Mme FALGUIERES Yannick d'un terrain à Vebret, parcelle ZM 139 pour une surface de 1780 m² au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur (12 POUR, 1 CONTRE (René GERVAIS))

Acquisition par M. DURIF Benoît et Mme ALLEMAND Aurélie d'un terrain à Cheyssac parcelle A 628 pour une surface de 1200 m² au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS) 2022
Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Acquisition (proposée par Cantal Habitat) d'un pavillon et d'un terrain à Vebret situés 5 rue du Violon à Vebret par Monsieur Alexandre MAS. La valeur du terrain rétrocédée à la commune de Vebret a été estimée à 4382 €.

Acquisition d'une auto laveuse pour l'entretien de la salle polyvalente, entreprise CLEAN MARKET d'un montant de 2624,52 € HT (facture en investissement au compte 2188 - opération 49 acquisition mobilier matériel).

Acquisition mobilier Enceinte Bluetooth portable pour les cérémonies et les marchés d'été, d'un montant de 679.17 € HT (facture en investissement au compte 2188-opération 49).

Convention de servitudes ENEDIS – Sumenat, afin de permettre la construction d'un réseau électrique avec passage d'une canalisation souterraine HTA et de 3 tablettes de terres souterraines en chemin rural, montant de l'indemnité unique de 20.00 €.

Demande de sponsoring raid humanitaire du 4L TROPHY 2024 par Madame Morganne BEYNAT et Monsieur Nathan PIRAS en échange d'un encart publicitaire sur leur 4L afin de financer leur projet. La participation de la commune de Vebret sera comprise entre 150 et 250 euros.

Modification des horaires de l'éclairage public. L'extinction de tous les candélabres aura lieu entre 22 h 30 et 6 h 00 du matin (hors une zone définie du bourg ainsi que la zone d'activité de Verchalles).

Vote de crédits supplémentaires - Vebret

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	-41.00	
60632	Fournitures de petit équipement	5000.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-789.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50.00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom		-780.00
6419	Remboursements rémunérations personnel		5000.00
	TOTAL :	4220.00	4220.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
2313 - 16	Constructions	20000.00	
2313 - 65	Constructions	30000.00	
2315 - 25	Install., matériel et outill. technique	5000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-789.00

13251 - 16	Subv. non transf. GFP de rattachement		11938.50
1322 - 16	Subv. non transf. Régions		12000.00
13251 - 65	Subv. non transf. GFP de rattachement		30000.00
1322 - 66	Subv. non transf. Régions		36000.00
		TOTAL :	55000.00 89149.50
		TOTAL :	59220.00 93369.50

Vote de crédits supplémentaires - assainissement Vebret

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	1.00	
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	41.00	
7581	FCTVA		42.00
		TOTAL :	42.00 42.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	1.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		1.00
		TOTAL :	1.00 1.00
		TOTAL :	43.00 43.00

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 08 décembre 2023

Transfert de compétences assainissement à Sumène Artense Communauté au 1er janvier 2025.

Adhésion au syndicat mixte Cantal Attractivité.

Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du projet de PLUi de Sumène Artense communauté. Les orientations générales concernent l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des énergies renouvelables, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Avenant travaux supplémentaires Syndicat Départemental d'Energies du Cantal éclairage public Cheyssac d'un montant de 41 513,00 euros HT. réparti ainsi :

- Montant total de Fonds de concours : 20 756,50 euros.
- A déduire 1er acompte déjà versé : 10 075,27 euros.
- Reste à payer : 10 681,23 euros.

Convention de servitudes ENEDIS - Sumenat sur le chemin rural commençant au droit de la parcelle ZP 23 et se terminant au droit de la parcelle ZP 22. Le montant de l'indemnité unique serait de 20.00 €.

Acquisition de terrain d'une superficie d'environ 18,76 m² au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur à Courtilles par M. et Mme BARON Guy Claude.

Augmentation de 5% du tarif de la bascule à compter de 2024.

- UNICOR : 735,00 €
- SARL CHARRADE : 735,00 €
- FOYEN EUROFRANCE : 577,50 €
- SAS RAYNAUD DELCROS : 1128,75 €

Tarifs location des salles - cuisine - gîtes à compter du 01/01/2024.

- Location salle des associations aux habitants de Vebret :	80.00 €	Caution : 500.00 €
- Location salle des associations aux personnes extérieures :	120.00 €	
- Location cuisine :	100.00 €	Caution : 500.00 €
- Location grande salle aux habitants de Vebret :	200 .00 €	Caution : 1000.00 €
- Location grande salle aux personnes extérieures :	400.00 €	
- Location rétroprojecteur :	75.00 €	Caution : 750.00 €
- Location sono hifi :	75.00 €	Caution : 750.00 €

- Location gîtes :

- Gîte N°1 3 personnes : 44.00 €	- Gîte N°2 5 personnes : 66.00 €	- Gîte N°3 5 personnes : 66.00 €
----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

-Associations extérieures forfait ménage de sol : 50.00 €

Vote de crédits supplémentaires - vebret

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
64131	Rémunérations	8000.00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1250.00	
64111	Rémunération principale titulaires	750.00	
74888	Autres		2000.00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique		3500.00
752	Revenus des immeubles		2300.00
6419	Remboursements rémunérations personnel		2200.00
TOTAL :		10000.00	10000.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
		0	0
TOTAL :		10000.00	10000.00

Vote de crédits supplémentaires - vebret

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14.00	
6419	Remboursements rémunérations personnel		14.00
TOTAL :		14.00	14.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
		0	0
TOTAL :		0	0
TOTAL :		14.00	14.00

Projet d'instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accorder une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au personnel titulaire et contractuel après avis du comité social territorial.

Pour percevoir cette prime les agents doivent :

- Avoir été nommés ou recrutés par une collectivité territoriale ou un établissement public ou un groupement d'intérêt public avant le 1er janvier 2023 ;
- Etre employés et rémunérés par une collectivité territoriale ou un établissement public ou un groupement d'intérêt public au 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courante du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, de laquelle viennent en déduction la GIPA et les éléments de rémunération

mentionnés à l'article 1er du décret n°2019-133 dans la limite du plafond prévu à l'article 81 quater du code général des impôts.

Les montants de la prime feront l'objet d'une proratisation en cas d'exercice des fonctions à temps non complet ou à temps partiel ainsi qu'en cas de durée d'emploi incomplète sur la période courant de 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle fera l'objet d'un versement unique avant le 30 juin 2024.

L'attribution de la prime de pouvoir d'achat sera déterminée par l'autorité territoriale, pour chaque agent éligible, par voie d'arrêté individuel.

Cette prime de pouvoir d'achat exceptionnelle ne pourra être accordée qu'après avis du comité social territorial.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve ce projet d'instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- Attend l'avis du comité social territorial pour valider cette proposition.

Demande fonds de concours Sumène Artense Communauté- pour travaux supplémentaires dans l'appartement du gérant du commerce.

Des travaux supplémentaires pour la rénovation d'un bâtiment qui abritera un café restaurant et le logement du gérant sont à prévoir. Monsieur le Maire expose la possibilité qui est offerte auprès de Sumène Artense Communauté de solliciter un fonds de concours à hauteur de 30 000, 00 euros afin de réaliser ces travaux.

- - Montant des travaux : 60 321,00 € HT
- Fonds de concours Sumène Artense Communauté : 30 000,00 € HT
- - Autofinancement : 30 321,00 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les travaux supplémentaires, valide le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter Sumène Artense Communauté pour un fonds à hauteur de 30 000,00 euros.



Bienvenue en Sumène Artense

Bienvenue sur le site de Sumène Artense communauté dans le Cantal

<https://www.sumene-artense.com>



MAGAZINE Sumène Artense

Les Infos de Sumène Artense communauté

Retrouvez ci-dessous tous les numéros du Magazine Sumène Artense en téléchargement PDF.

https://www.sumene-artense.com/le-mag-de-sumene-artense_fr.html

Écoutez le 104.4 ou le 98.2



INFOS LOCALES

Du lundi au vendredi de 8h15 à 18h00
Le Samedi de 9h00 à 18h00
Le Dimanche à 8h15

CUISINE

Avec Laurent Trochon
Le Mardi et Jeudi à 11h15

PETITES ANNONCES

Du Lundi au Samedi
à 11h00 et 17h15

EMPLOI

Du Lundi au Samedi
11h30 et 17h30

NOUVEAUTÉS

Le Lundi
British Connection à 19h00
Le 1er Mardi du mois
To Beatles or not to be à 19h00
Le Mercredi
Assos and Co à 10h30
Le 2ème Mercredi du mois:
On n'est pas des Einstein à 9h15
Le 3ème Vendredi du mois
la petite note du voisin à 14h00
le 1er Dimanche du mois
TurboMusette à 9h00

LITTÉRATURE

Le premier Mercredi du mois
à 9h30

SPORT

Le Samedi
à 10h00

ACCORDÉON

Tous les matins du Lundi au
Vendredi de 8h30
Le Samedi à 8h00

DÉDICACES

Variétés le Mercredi de 10h00 à 12h00
Accordéons le Dimanche
de 10h00 à 12h00

MUSIQUE

Le Mardi
à 20h00 Superson
Le Mercredi
à 19h00 Radio Blues Intense - Luc - à 20h00 Power Hit
Le Jeudi
à 20h00 Big Cactus Country
le vendredi
10h30 concerts de la semaine - Patricia - 11h15 Vive les tubes - Patricia - 11h30 Portrait de stars -
20h00 Dance Sensation
Le samedi
à 11h00 La musique en coulisse - Tousted - à 21h00 Funkanthology

DIVERS

le Lundi: Vos petits trucs de A à Z à 10h30 avec Marie-Pierre
Le 3ème Jeudi: L'hôpital à cœur ouvert à 18h30
Le vendredi: Zap gag à 10h45 avec Patricia-Philippe
Le samedi: L'Hebdo à 09h15 avec Philippe
Le 2ème et 4ème Dimanche: L'écho des communes à 9h00



Du côté de l'école...

Comme chaque année, au mois de septembre nos petits élèves ont repris le chemin de l'école. Cette année, peu de changement ! 44 élèves sont inscrits à l'école et les classes sont réparties de la manière suivante : les maternelles (au nombre de 16) ; les CP/CE (13 élèves) et les CM (17 élèves). Les enseignants Catherine LEVET, Céline DOLLET-GARCIA et Olivier REGNIER ont retrouvé leurs classes respectives. En maternelle, Evelyne TOURNADRE est là pour seconder la maîtresse. La cantine est assurée par Annick POIGNEAU. Cathy VITTORI et Jocelyne JOURNIAC viennent renforcer l'équipe en effectuant le ménage et les surveillances des élèves.

L'école fonctionne toujours sur 4 jours par semaine. Les horaires n'ont pas changé : 8h45 – 11h45 et 13h30 – 16h30.

Les projets présentés par l'équipe enseignante lors du premier conseil d'école sont nombreux et visent à éveiller nos petits élèves sur les plans culturel, musical, littéraire et sportif. Suite au voyage effectué l'an dernier, nos enseignants ne sont pas contre l'idée de recommencer, reste à trouver un lieu d'accueil et un objectif pédagogique. Le projet jardin des maternelles va reprendre, en partenariat avec les fleurettes.

Seule ombre au tableau, les interventions musicales, dispensées grâce à la communauté de communes ne peuvent avoir lieu cette année faute d'intervenant.

Enfin, pour ce qui est des bâtiments, pas de travaux effectués cet été. Les travaux de rénovation, prévus dans le préau devraient avoir lieu au cours de l'année. L'entreprise concernée a été relancée, nous l'attendons !

Blandine Demazoin



Ecole de Vebret vers 1930

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ACCA de VEBRET

L'ACCA de Vebret est administrée par un conseil d'administration :

Président : BEYNAT Alain

Vice président : ROCHE Lionel

Secrétaire : RAYMOND Justin

Trésorier : PONTY Thibault

Elle a pour but le développement du gibier, sa protection, son repeuplement, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse.

Notre société est adhérente à la fédération des chasseurs du Cantal, elle contribue à la définition et à la mise en place de sa politique cynégétique. Elle exerce ses responsabilités et son activité en concertation avec tous les acteurs locaux et l'ensemble des usagers de la nature, agriculteurs, forestiers, randonneurs,...

La société communale est une association dont le territoire couvre une partie de la commune et qui est ouverte aux chasseurs de la commune ainsi qu'à quelques personnes extérieures qui en font la demande.

Pour adhérer à notre association, il faut être détenteur d'un permis de chasse.

Les futurs chasseurs doivent passer l'examen du permis de chasse qui comprend 2 étapes (une épreuve théorique et une épreuve pratique).



Nous organisons des comptages annuels ayant pour but d'apprécier l'évolution des populations animales. Les prélèvements autorisés s'adaptent à ce suivi des populations.

En effet, pour la saison 2023/2024, nous avons à prélever 64 cervidés et 14 chevreuils.

*Alain Beynat
Président de l'ACCA de Vebret*

ASVA : Association Sportive Vebret Antignac

Déjà une saison passée, Dieu que le temps va vite !

Pour Fabrice Meunier maire de Vebret et Stéphane Briant maire d'Antignac, tous deux semblent ravis et non sans une légère pointe de fierté de voir évoluer à nouveau les « **orange et noir** ». Cela a été possible grâce à une intelligente association, géographique d'abord, puis très vite devenue humaine. Dans notre cher département du Cantal, très peu de communes équivalentes en nombre d'habitants peuvent s'enorgueillir de voir jouer deux équipes de foot sur leur stade.

Nous savons très bien que nous sommes **des funambules**, et nous veillons à notre équilibre, chose pas toujours aisée. Nous gardons la tête froide. Beaucoup de jeunes joueurs nous ont rejoints, **INESPERÉ !** Mais comme nous le savons, la jeunesse ne s'attache pas facilement, elle n'aime pas avoir de fil à la patte. À nous de trouver les bonnes formules pour que ces jeunes joueurs se sentent bien chez nous au milieu des plus anciens et qu'ils n'aient pas envie d'aller voir ailleurs si l'herbe est plus verte.



ASVA Equipe 1



ASVA Equipe 2

Grâce aux soutiens et aux engagements de nos parrains, (plus beau que sponsors), et l'appui de nos supporters, le club navigue sereinement.

Nous équipons nos licenciés, joueurs et dirigeants de tenues vestimentaires aux couleurs de notre club, avec pour chacun les initiales de leur nom et prénoms. Le vieux matériel de la buvette est remplacé petit à petit, et celle-ci est réaménagée.

Soyons sages attendons d'avoir un peu de recul, trois ou quatre saisons seront peut être nécessaires pour une éventuelle rénovation, voire mieux encore une extension de nos vestiaires, qui sait ? **Petit message totalement désintéressé à messieurs les maires...**

Rendez-vous donc même heure, même lieu, donc dans pas longtemps !!!

Calendrier des rencontres				
11/02/2024	ASVA 1 15h	TRIZAC 1	ASVA2 13h	Authre
18/02/2024	RIOM 2	ASVA 1		
03/03/2024			ASVA 2 13h	4 Vallées
10/03/2024	Artense 2	ASVA 1	Crandelles	ASVA 2
24/03/2024	Ceycens 2	ASVA 1	Pleaux	ASVA
07/04/2024	ASVA 1 15h	Minier 2	ASVA 2 13h	Cere/lande
14/04/2024	Cézalier 1	ASVA 1	Siran	ASVA 2
28/04/2024	ASVA 1 15h	Neussarges	ASVA 2 13h	Ayrens
05/05/2204	Salers 1	ASVA 1	Salers 2	ASVA 2
26/05/2024			ASVA 2 15h	Jordannes2
02/06/2024	Saignes 1	ASVA 1		



En attendant, prenez soin de vous.

Les présidents.
Roger Villien a extrait les photos
du calendrier 2024 du club.

Le Club des Bruyères

Bonjour à tous.

Depuis le mois de juillet ; voici les manifestations organisées par le Club Les Bruyères :

- le 7 juillet : soirée d'été, 145 repas ; merci à la mairie pour sa participation.
- le 26 septembre : repas, à la salle servi par le restaurant Le St Louis.
- 22 octobre : thé dansant avec Godo Musette, 137 entrées et 54 soupes.
- 19 novembre : 115 convives ont appréciés la poule au pot.
- 3 décembre : thé dansant avec Alain Soubranne, 118 entrées et 43 soupes au fromage.

L'assemblée générale aura lieu le 21 janvier.

Prix des cartes inchangé, 18 euros. Le repas sera offert aux adhérents.

À chaque manifestation, le club participe financièrement grâce un excellent bilan financier.

Le président et le bureau remercient toutes les personnes qui participent à la vie du club ainsi que les adhérents qui nous font déguster leurs délicieuses pâtisseries.

Tous les mardis rencontre avec les adhérents : pétanque, belote, causerie, marche. Une trentaine de personnes sont présentes.

Pour nous rejoindre : 0633758822, il n y a pas d'âge pour venir à notre club.

Le Club Les Bruyères vous souhaite une très bonne année 2024.

Manifestations 2024

- 11 février : thé dansant Godo Musette
- 20 février : après-midi gaufres
- 12 mars : repas à Sauvat
- 7 avril : thé dansant Guy Loubeyre
- 23 avril : repas à la salle
- 16 mai : sortie en car escapade gourmande à Souillac
- 28 mai : rencontre avec le club de Lanobre
- 8 juin : journée détente (club et comité d'animation) marche repas pétanque soirée dansante
- 21 juin : sortie en car parc du Bournat
- 25 juin : grillades
- Juillet : soirée d'été.



Repas du 26 septembre 2023



Thé dansant du 23 octobre 2023



Repas poule au pot du 19 novembre

Le président Alain Serre et le bureau.

Amicale Les Diabes Bleus Sumène Artense

Célébration de la Sidi-Brahim Vebret le dimanche 8 octobre.

Après avoir défilé dans les rues de Vebret, la fanfare Haute Lozère anime la messe. Ensuite, place à la cérémonie au monument aux morts.



Après avoir monté les couleurs, la Marseillaise a retenti puis Henri Ginon a lu les combats de Sidi-Brahim.

Ce fut au tour d'Huguette Touraille de lire une lettre du soldat Charles Guinant.

Antoine Juillard de l'école de Vebret et Mahé Dumas de l'école de Saignes ont allumé la flamme de l'espoir.

M. Fabrice Meunier maire de Vebret, M. Alain Delage conseiller départemental et maire de Ydes, ainsi qu'Éric Moulier maire de Saignes ont déposé une gerbe puis M. Maurice Lemmet président des Diabes et M. Messens chargé de mission ont fait de même. Après une minute de silence en l'honneur des morts pour la France, ce fut la fin de la cérémonie.

Tour à tour Fabrice Meunier et Gérard Messens ont prononcé un discours à l'espace des Diabes Bleus sur la place de Vebret.

Un vin d'honneur offert par la municipalité de Vebret a réuni les autorités civiles et militaires. Ensuite un repas fut servi à 80 convives, le tout rythmé par la fanfare. L'amicale remercie toutes les personnes bénévoles pour leurs aides précieuses.



Bonne fêtes de fin d'année à tous

Le président Maurice Lemmet et Alain Serre.

Comité d'Animations et de Loisirs de Vebret

L'assemblée générale s'est tenue le 30 octobre 2023.

Le bureau est le suivant :

Présidente - Annick Poigneau

Vice président - Alain Serre

Secrétaire Benjamin - Lemmet

Vice secrétaire - Mylène Poigneau

Trésorière - Evelyne Tournadre

Vice trésorière - Catherine Levet

Membres actifs : Vincent Delfau, Noémie Poigneau, Alban Bounhore, Victor Hinderchied, Patrick Poigneau, Manuel Dominique, Frédéric Barbat, Aurore Schwartz.



Dans le four

Le 5 et 6 août a eu lieu la fête du village qui a remporté un grand succès malgré un temps plutôt maussade, nous avons quand même servi plus de 500 repas.

Le 10 décembre, notre traditionnel marché de Noël avec une quinzaine d'exposants s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse.

Le 17 décembre, nous avons organisé un concours de belote avec une très belle affluence : 48 équipes.

Planning 2024 :

- En février : concours de belote (date à définir)
- Le 13 avril : Repas + Bal
- Le 8 juin : Journée festive en collaboration avec le club des Bruyères.
- Le week-end du 3 et 4 août : Fête du village.



Concours de belote

Pour conclure, le comité et moi-même vous souhaitons une bonne année 2024.

La Présidente Annick Poigneau

EFSA : école de football Sumène Artense

L'école de foot Sumène Artense comptabilise cette nouvelle saison 107 licenciés de 5 ans à 16 ans et une douzaine d'éducateurs.

Après avoir terminé la première phase sportive, l'EFSA a offert un goûter de Noël aux enfants le 16 décembre 2023 à la salle Henri Moins de Champs sur Tarentaine avec un cadeau à tous les licenciés (short et maillot d'entraînement) suivi d'un verre de l'amitié offert aux parents.



à Champs sur Tarentaine

En ce début d'année place au futsal, suivi de la deuxième phase et sans oublier les divers tournois.

Côté animation les dates à retenir :

- Le 10 février 2024 Quine à Ydes
- Le 23 mars 2024 soirée Moules Frites à Champs sur Tarentaine

Nous remercions tous les parents pour leur implication, et surtout tous nos éducateurs bénévoles qui font un travail formidable et sans lesquels rien ne serait possible.

Bureau école de Foot.

Amicale des parents d'élèves de l'école de Vebret

L'association des parents d'élèves de Vebret a terminé son année scolaire avec le marché d'été le vendredi 14 juillet 2023 sur une note positive et nous remercions tous les participants des manifestations.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 19 septembre 2023. Le bureau a été maintenu avec Caroline Malgat, Présidente, Christelle Larèze, Vice-Présidente, Caroline Tardif, Secrétaire et Cécile Veysier, Trésorière.

Nous débutons l'année avec l'organisation du Karaoké qui eu lieu le 11 novembre et qui a réuni une centaine de personnes autour d'une paëlla. Merci aux chanteurs.

La vente de sapins ainsi que la tombola ont connu encore un vif succès lors du marché de Noël du 10 décembre organisé par le Comité d'Animation de Vebret.



Le Père Noël est venu ensuite rendre visite aux enfants de l'école le vendredi 22 décembre chargé de cadeaux. A cette occasion, un goûter a été offert aux enfants.



Nous vous remercions par avance de noter dans vos agendas que le quine aura lieu le samedi 6 avril en soirée à la salle des fêtes de Vebret et la kermesse aura lieu le 21 juin 2024.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024.

L'équipe de l'APE



NEKO CANTAL
Protection des chats libres

2023.....2024

Neko Cantal vient de passer sa première année d'activité.
L'association permet d'aider les chats libres mais aussi les habitants.

Grâce au soutien indéfectible de la Mairie de Vebret, les bénévoles ont pu faire stériliser de nombreux chats et accueillir des chatons en famille d'accueil pour les faire adopter.

Notre plus grand espoir, pour cette année, serait de promouvoir la stérilisation des chats domestiques. Sans distinction de genre.

Nombreux chats sont devenus féraux (quand un matou retourne à l'état sauvage), non stérilisés, ce qui en fait des chats reproducteurs libres. Devant l'ampleur de la charge que cela incombe aux communes mais aussi les nuisances et les répercussions que cela peut apporter à chacun d'entre nous, l'association Neko Cantal est prête à trouver des solutions pour aider les personnes qui feront stériliser leur chat.

Actuellement, nous avons encore cinq jeunes chats entre 6 et 8 mois à faire adopter.

Vous pourrez le voir sur notre page [Facebook @Neko-cantal](#)

Ou nous joindre sur notre boîte mail : neko-cantal@proton.me

Neko Cantal : fais un appel au don libre

Bonne Année



École des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Ydes 2023/2024

L'école des JEUNES SAPEURS-POMPIERS de Ydes compte 27 jeunes entre 14 et 17 ans qui œuvrent un samedi par mois à se former aux différentes missions des sapeurs-pompiers volontaires.

Être JSP, c'est vivre une expérience unique qui vous permettra de découvrir la force du travail en équipe et, surtout d'apprendre les gestes qui sauvent. Vous apprendrez aussi les techniques de secours et lutte contre les incendies et travaillerez avec le matériel utilisé par les sapeurs-pompiers.

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes.

Votre formation sera axée autour du secours à personnes, de la lutte contre l'incendie et de la protection des biens et de l'environnement.

En 2023, les JSP de Ydes ont participé en plus de leurs formations à différentes activités :

-cross départemental et national sapeurs-pompiers



-week-end à Paris pour la cérémonie officielle du ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe

-sorties cohésion de fin d'année

-Téléthon

-Journée portes ouverte au cis Ydes

Alors si vous brulez d'envie de rejoindre la section de l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers de YDES ou souhaitez obtenir des informations, contactez le responsable de l'école, l'adjudant-Chef HUMBERT Xavier au 06 31 82 13 00.

Association nos enfants envolés Cantal

L'association nos enfants envolés Cantal vous annonce sa dissolution en cette fin d'année 2023.

Cette décision a été consolidée lors de l'assemblée générale du mardi 3 octobre 2023.

Stéphanie Juillard Charbonnel présidente et Pauline Brethomé vice-présidente ont décidé d'un commun accord qu'elles ne pouvaient plus poursuivre leur engagement associatif.

Nous souhaitons par cet écrit, remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré par leur présence, leur soutien, leurs actions, à soutenir et faire avancer le projet associatif que nous portons.

Ces sept années de partage, de rencontre et de collaboration nous ont permis de réaliser de très beaux projets et d'apporter notre aide à de nombreuses familles.

L'engagement associatif exige de la disponibilité et un travail continu que nous ne sommes plus en mesure d'assumer convenablement.

Nous avons décidé de reverser nos fonds à des associations portant des combats ou des projets se rapprochant de ceux de NEE15.

Enfin, nous souhaitons vous rappeler que nous restons des personnes ressources disponibles si vous souhaitez notre collaboration pour un projet de prévention, de sensibilisation ou un besoin de soutien auprès de familles endeuillées.

Encore merci pour l'aide et le soutien partagés avec notre association toutes ces années.

Bien cordialement,

Stéphanie Juillard Charbonnel et Pauline Brethomé

Ecole de rugby à Ydes

L'école de rugby du Rugby Club Ydes, présidé par Mr Nicolas Wozniak, compte à ce jour 19 joueurs et joueuses, 6 dirigeants, 5 éducateurs, sans compter les différents bénévoles et amis du rugby.



Afin de pouvoir pratiquer ce sport dans des conditions optimum, l'école de rugby œuvre pour offrir un cadre de qualité pour les entraînements avec les différentes structures mis à notre disposition.



Les enfants sont entraînés et encadrés par des éducateurs exclusivement bénévoles et très impliqués, et notamment grâce à notre entente avec le Racing Club de Mauriac. Cette entente a permis depuis quelques années maintenant d'ouvrir une section baby rugby.



Les enfants participent à plusieurs tournois (Mauriac, Saint Simon, Riom-es-Montagnes, Aurillac... etc.) ; le club assure tous les transports que ce soit pour les entraînements quand ils ont lieu à Mauriac, ainsi que pour les déplacements aux différents tournois.

Les joueurs et joueuses se voient se faire offrir chaque année des équipements supplémentaires afin de pouvoir pratiquer dans des conditions agréables (chaussettes, short, maillot, veste... etc.) lors du Noël organisé par le RCM et le RCY à Mauriac. Une après-midi galette des rois est organisé également à Ydes. Enfin, un tournoi a lieu à Ydes chaque année en début d'année et reçoit pas loin d'une dizaine d'équipes.

Céline Ganes, vice -secrétaire

Nos services à domicile **POUR TOUS !**

L'ADMR de SAIGNES présidée par Mme LEYMONIE emploie 30 salariées pour 21 698 heures d'interventions sur 15 communes.

Pour cet acteur incontournable du milieu rural, l'objectif est double : à la fois social en aidant les familles et économique en créant des emplois de proximité.

La prise en charge de la dépendance est sans contexte le défi majeur de notre société. Avec une population qui prend de l'âge, l'accroissement des fragilités et des modes de vies qui s'individualisent, les services à la personne seront toujours plus nécessaires afin de répondre au mieux à se souhait le plus profond : « restez chez soi le plus longtemps possible ».



**AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES AGEES
OU EN SITUATION DE HANDICAP**

MENAGE – REPASSAGE

COURSES ET REPAS

SORTIES ET LOISIRS

AIDE A LA TOILETTE

**ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS
EN SITUATION DE HANDICAP**

**SOUTIEN A L'OCCASION D'UN
CHANGEMENT FAMILIAL**

TELEASSISTANCE

SUITE A UNE HOSPITALISATION

NOS VALEURS

- ° La personne dans sa globalité est au centre de notre action
- ° Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins
- ° Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat sont également basées sur l'entraide et la solidarité

LE BENEVOLAT

Notre association locale ADMR est composée par une équipe de bénévoles qui est en contact à la fois avec les personnes aidées et les salarié(es).



L'association intervient sur les communes de la communauté de communes Sumène Artense.

Avec 10 Assistantes de vie aux familles,
18 aides à domiciles, 1 secrétaire et
1 animatrice Relais Petite Enfance.

ASSOCIATION ADMR EN SUMENE ARTENSE
8 PLACE DE LA POSTE
15240 SAIGNES
Tél : 04 71 40 65 21
admr.saignes@admr15.org

Accueil physique et téléphonique
Le lundi de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h30
Le mardi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h
Le mercredi de 8h30 à 12h30
Le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Fede15.admr.org

Notre beau patrimoine culturel et naturel : Cheyssac.

Situé sur les bords du ruisseau du Soulou, Cheyssac est probablement le village le plus important de la commune. La situation du village de Cheyssac en a fait de tout temps un lieu de passage privilégié. C'est le carrefour entre deux voies de communication : la route de Saignes, Ydes et Mauriac vers Champs, Lanobre et le Puy de Dôme et celle menant de Bort-les-Orgues vers Riom-es-Montagnes.

Bien plus tard, Cheyssac est devenu un carrefour ferroviaire. Il était traversé par deux voies de chemin de fer, qui rythmaient autrefois la vie des habitants.

Les anciens se souviennent du temps où les montres n'étaient pas indispensables. A 4h30 du matin, "l'express" Paris-Béziers sonnait le réveil et vers 21 heures, le même express ramenait les Auvergnats de la capitale. Et tout au long de la journée se succédaient trains de voyageurs et de marchandises allant ou venant d'Aurillac et de Neussargues.

En 2002, sur la voie reliant Bort à Neussargues, un tronçon de la ligne a pu être rouvert entre Bort et Lugarde permettant ainsi la circulation du train touristique Gentiane Express. Cette section sera exploitée jusqu'en 2009.

Le tronçon entre Bort et Riom n'est plus exploité en circulation touristique mais uniquement en circulation technique pour l'acheminement du matériel jusqu'à la gare de Riom, la gare de Bort restant la base technique de l'association.

En 1994, la SNCF a arrêté l'exploitation de la ligne reliant Bort à Aurillac. La voie ferrée est laissée à l'abandon sans aucun entretien. Face à ce problème, la Communauté de Communes s'est donc intéressée au potentiel de la voie ferrée. Le projet de Piste Verte a pu voir le jour avec des opérations de débroussaillage, par les services techniques, puis de déferrement, de terrassement et enfin

la pose de la couche de revêtement. Les aménagements paysagers ont été particulièrement soignés, tout comme le design du mobilier de franchissements de routes rappelant les anciens passages à niveau.



voie ferrée Bort-Riom

Entre 2002 et 2014, l'aménagement de la Piste Verte, d'une longueur totale d'environ 15 km, a été réalisé en 6 tranches avec le soutien financier de l'Etat, de l'Europe, du Département et de la Région.

L'importance de la population de Cheyssac avait amené en 1894 l'ouverture d'un bureau de tabac qui a dû probablement cesser son activité au moment de la guerre 1939-1945. Les enfants étaient nombreux, une classe installée dans "le château" a fonctionné d'octobre 1929 à juin 1935. En 1935, une école fut construite mais le nombre des enfants diminuant, le ramassage scolaire étant établi, l'école ferma ses portes en juin 1988.

Sous sa forme actuelle le manoir de Cheyssac ("le château") semble dater du XVIII^e siècle ; une cheminée du rez-de-chaussée porte la date 1777. Les principaux encadrements sont en grès ; le logis est couvert d'un toit à croupes et de toits en pavillon en pierre ; le bâtiment avec étable à chevaux et remises est couvert en matériau synthétique.

D'une longueur d'environ 15 kilomètres, le Soulou traverse le village de Cheyssac. Son cours est particulièrement tumultueux en période de fortes pluies, surtout dans sa partie finale avant de se jeter dans la Rhue en rive gauche, en revanche, en période estivale, il lui arrive d'être totalement à sec.

- Sources :
 - Jean Tournadre
 - Sumène Artense communauté
 - Châteaux et manoirs de Fran
 - Gentiane Express



"le château"

Michel Escudier

LINTEAUX A DECOUVRIR DANS NOTRE COMMUNE

Le LINTEAU, pierre ou poutre sculptée de facture plutôt imposante, surmonte la porte d'entrée ou la fenêtre d'une maison, d'une étable... et soutient les matériaux du mur. Chez nous, il est plutôt en pierre et provient des carrières de trachyte de Menet. Souvent signe extérieur de richesse avec un décor symbolique portant diverses inscriptions, il est plus ou moins complexe à déchiffrer.



Le Bourg



Le Bouchet



Rochemont



Prunet



Lachamp



Le Béal

Ces linteaux qui gardent le seuil expriment l'attachement de l'homme à sa demeure. Ils affichent le millésime de la construction, le nom, le prénom, ou seulement les initiales du propriétaire ou du tailleur de pierre lui-même. Mais ne nous y trompons pas : de nombreux linteaux sont en fait des remplois, récupérés sur des bâtiments en ruines. L'orthographe ou l'ordre des lettres peuvent être fantaisistes : les N, les U, les V, les chiffres 4 et 7 ne correspondent pas toujours à notre calligraphie actuelle.

Sur Vebret et ses villages, on peut découvrir aussi des motifs végétaux ou géométriques avec des rosaces cerclées, des virgules, des croix, des cœurs, symboles de foi et d'amour, de protection et de paix, mais rien de décoratif témoignant d'un engagement politique. Le plus ouvragé se situe dans le bourg, au-dessus de la porte d'une étable. Chacun d'entre nous a pu le repérer aisément. Par contre, il semble que ce soit un exemple de remploi. Il fait partie de la dizaine de linteaux les plus originaux répertoriés dans le canton et aux alentours.

D'autres linteaux existent dans notre commune, mais ils ne sont pas visibles depuis la rue.



La Ganette



JEUX

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot. (Solution dans le prochain bulletin)

Grille 54									Solution de la grille sudoku 53								
		7			1		8		6	3	4	5	1	8	7	9	2
5	4			3		1		6	5	7	9	6	2	4	8	1	3
		2	6					9	8	2	1	7	9	3	4	5	6
4	3			8		9		1	2	5	8	1	7	9	6	3	4
1			4		6			2	1	4	6	3	8	5	2	7	9
	7			1				6	3	9	7	4	6	2	1	8	5
		3			5	8		7	7	1	2	9	3	6	5	4	8
	5		8					1	4	8	3	2	5	1	9	6	7
9				4	7			5	9	6	5	8	4	7	3	2	1

Solution Mots croisés grille n°53

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	E	P	I	C	E	R	I	E		A
B	C	I	R	O	N	S		P	A	R
C	L	E		M		A	G	I	S	
D	E	T	A	M	E		R	A	P	T
E	C	R	I	E		T	I		E	H
F	T	E	R	R	A	S	S	E		E
G	I	M		C	A	F	E	B	A	R
H	S	E	T	E			R	A	S	E
I	M	N	S		S	U	I	T	E	S
J	E	T	R	O	I	T	E	S	S	E

Mots croisés grille n° 54 (de D. Letemplier). Solution dans le prochain bulletin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B									■		
C											
D			■			■					
E				■	■	■		■			
F										■	
G							■				
H			■		■	■			■		■
I											
J									■		

Horizontal :

- A – Métier encore essentiel à Vebret.
 B – Spécialité médicale – Tout petit débit.
 C – Activité de MM. Dichant, Chancel, Ponty, Juillard... à Couchal.
 D – Avant la matière – annonce une suite – habituel.
 E – Ancienne Allemagne – Cristal d’Arc – Fichier en informatique : Bibliothèque de liens dynamiques.
 F – Métier anciennement de MM. Juillard, Couchot, Afonso...
 G – Traversé par l’objet d’un scandale en Amérique centrale – Sœur et épouse.
 H – Devant François – Trajets.
 I – Les safran, garance ou pastel étaient les bienvenus dans cette boutique.
 J – Souhaitant – Devant Gilles le 1^{er} septembre.

Vertical :

- 1 – Toute commune en avait plusieurs.
 2 – Que tu tançasses.
 3 – Pièce d’un mécanisme d’horlogerie avec AGE – Son enfance est facile – Adresse d’un ordinateur.
 4 – Rarement sans Vilaine – Peine.
 5 – Suit duffle dans l’habillement – Marque anglaise renversée – Petit tour.
 6 – Union des gymnastes de Niort – Fait suite à un coup – Union Africaine.
 7 – Coalisas – Un peu moins célèbre que l’ADN.
 8 – Supports au golf – Entre faire et valoir.
 9 – Difficiles.
 10 – Ange et frère de Lucifer – Oiseau sacré d’Egypte.
 11 – Déconseillées aux camping-cars – extraterrestre.



HIBERNAROCK

CANTAL

<https://www.hibernarock.fr/wp-content/uploads/2023/12/Programme-Hibernarock-2024.pdf>

Calendrier 2024

DATE	ARTISTES / INTERVENANT	TYPE	INFOS / PARTENAIRES
Du 26 janvier au 12 mars	#2 HIBERNA LOVE De Daniel Aimé	EXPOSITION DE PHOTOS (entrées libres)	Médiathèque de Mauriac : du 26 janvier au 12 mars Infos : 04.71.67.35.81 Médiathèque de Chaudes-Aigues : du 31 janvier au 29 mars Infos : 04.71.23.55.85 Médiathèque de Saint-Paul-des-Landes : du 3 février au 9 mars Infos : 04.71.46.34.28 Médiathèque de Le Rouget-Pers (centre culturel Jean Labellie) : du 1er février au 9 mars Infos : 04.71.46.90.91 Médiathèque de Valuejols : du 1er février au 9 mars Infos : 04.71.73.26.90
Mercredi 31 janvier	BLIND TEST	Animation / Jeu	MURAT La Halle - 19h Infos : 04.71.20.18.54
Vendredi 2 février	ORANGE BLOSSOM + AGHIAD	CONCERT	AURILLAC Le Sismographe - 21h 12€, 14€ (gratuit - 12 ans) Infos : 04.71.64.63.44 Résa : assautsismique.fr/Billetterie
Samedi 3 février	GROUMPF + RENARD TORTUE	CONCERT	SAINT-CONSTANT Salle des fêtes - 20h30 10€ Navette gratuite Infos / résa : 04.71.49.33.30
Mardi 6 février	VOYOU + CHLOÉ TRIDOT	CONCERT	AURILLAC Théâtre municipal - 20h30 15€ Infos / résa : 04.71.45.46.04
Mercredi 7 février	MUSIQUES ELECTRONIQUES, la musique concrète et sa descendance	PROJECTION	SAINT-FLOUR Cinéma le Delta 20h30 Entrée libre Infos : 04.71.60.34.10
Vendredi 9 février	ÉMILIE SIMON	CONCERT	SAINT-FLOUR Théâtre le Rex - 20h30 15€ (gratuit - 12 ans) Navette gratuite Infos / résa : 04.71.60.32.02
Samedi 10 février	BAL DE LA CANETA	BAL	VIC-SUR-CÈRE Salle polyvalente 19h le bal 12€, 9€ (gratuit - 18 ans) Infos : 06.22.60.86.30
Mardi 13 février	TRIBUTE TO FELA Concert enregistré à la Grande Halle de la Villette	PROJECTION	MURAT Cinéma L'Arverne - 20h30 Gratuit Infos : 04.71.20.10.33

DATE	ARTISTES	CONCERT	INFOS
Mercredi 14 février	LISA DUCASSE	CONCERT	AURILLAC Médiathèque de la CABA - 21h Gratuit Infos : 04.71.46.86.36
Vendredi 16 février	BANDIT BANDIT + SEND ME LOVE LETTERS	CONCERT	SAINT-ILLIDE Salle polyvalente - 20h30 10€ Navette gratuite Infos / résa : 04.71.40.58.08
Samedi 17 février	SILLY BOY BLUE + MICHELLE & LES GARÇONS	CONCERT	MURAT La Halle - 20h30 10€ (gratuit - de 12 ans) Navette gratuite Infos / résa : 04.71.20.48.43
Vendredi 23 février	SAMBA DE LA MUERTE + ZIP	CONCERT	CONDAT Salle polyvalente - 20h30 7€, 10€ (gratuit - 18 ans) Navette gratuite Infos / résa : 04.71.78.07.37
Samedi 24 février	FAADA FREDDY	CONCERT	MAURIAC Salle polyvalente Henri Thivet - 20h30 15€ (gratuit - 18 ans) Navette gratuite Info / résa : 04.71.68.19.87
Jeudi 29 février	HOWLIN JAWS + ODWAD	CONCERT	VALUEJOLS Salle polyvalente - 20h30 10€ (gratuit - 12 ans) Navette gratuite Infos / résa : 04.71.60.32.02
Vendredi 1er mars	HERVÉ + JEANNE BONJOUR	CONCERT	LAROUËBROU Gymnase - 20h30 15€ Navette gratuite Infos / résa : 04.71.49.33.30
Samedi 2 mars	Les agités du local	CONCERT	NAUCELLES Salle des fêtes - 20h30 5€ (gratuit - 18 ans) Navette gratuite Infos / résa : 06.31.04.27.59
Vendredi 8 mars	COLINE RIO + SAVANAH	CONCERT	AURILLAC Espace Hélias, CS ALC 20h30 12€, 13€ (gratuit - 12 ans) Infos / résa : 04.7.62.70.05
Samedi 9 mars	FATOUmata DIAWARA + MALAKA	CONCERT	CHAMPS-SUR-TARENTAINE Salle polyvalente - 20h30 15€ adulte - 10€ (étudiants, demandeurs d'emplois...) gratuit moins de 18 ans Navette gratuite Infos / résa : 04.71.40.62.66

*Les Tréteaux du Plateau
présentent*

Théâtre

CANDIDE

Voltaire

REPRESENTATIONS 2024 A 20H30

CANDIDE ou L'OPTIMISME, VOLTAIRE 1759

- VENDREDI 31 MAI, VEBRET
- VENDREDI 7 JUIN, MERLINES
- SAMEDI 8 JUIN, MEYMAC
- VENDREDI 14 JUIN, BORT-LES -ORGUES
- SAMEDI 15 JUIN, USSEL
- SAMEDI 22 JUIN, SARROUX
- VENDREDI 28 JUIN, SERANDON
- SAMEDI 29 JUIN, SAIGNES

*Adaptation et mise en scène
Marie-Françoise DEL'POSEN*

